

Je fais un don

Réduction fiscale de
66 %

(ex: don de 160 € = 54,40 € après réduction)

PAR CHÈQUE à l'ordre de l'Association des
Ateliers des Maîtres d'Art et de leurs élèves

40 € 80 € 160 € 300 €

autre montant : €

ou

PAR VIREMENT

Bénéficiaire : Association des Ateliers des Maîtres d'Art et
de leurs élèves

IBAN : FR76 3006 6100 2100 0200 1570 171

DOMICILIATION : CIC Paris Victoire

BIC : CMCIFRPP

Mes coordonnées

Nom :

Prénom :

Mail :

Téléphone :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Date :

M | Les
Maîtres
d'Art
et leurs élèves

8 rue Chaptal - 75009 PARIS

Déductions fiscales avantageuses

L'Association des Ateliers des Maîtres d'Art et de leurs élèves
reconnue d'intérêt général vous permet d'obtenir des avan-
tages fiscaux grâce aux dons.

Si vous êtes redevables de l'IFI, 75 % du montant de votre
don sera toujours déductible de cet impôt.